

## PAR COURRIEL

Québec, le 17 mai 2022

Objet : Demande d'accès n° 2022-03-048 – Lettre de réponse

---

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 10 mars dernier, concernant des documents en lien avec les espèces floristiques menacées ou vulnérables. Nous répondons à votre demande point par point.

**Pour ce qui est du premier point** : toutes les versions du document, dont copie jointe à la demande d'accès, intitulé « Les espèces floristiques menacées ou vulnérables, guide pour l'analyse et l'autorisation de projets en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement » depuis le 1er octobre 2007.

Après vérification, nous vous informons que nous ne pouvons pas vous remettre les documents demandés. Notre décision s'appuie sur l'article 9 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

**Pour ce qui est du deuxième point** : concernant le déplacement de spécimens d'espèces floristiques menacées ou vulnérables, tous les guides, directives, instructions, avis, recommandations, formations, présentations, politiques, lignes directrices et autres documents de nature similaire depuis le 1er octobre 2007.

Après vérification, nous vous informons que nous ne pouvons pas vous remettre les documents demandés. Notre décision s'appuie sur l'article 9 de la Loi.

**Pour ce qui est troisième point** : tout renseignement ou document concernant une mise à jour ou une nouvelle version à paraître des documents mentionnés aux paragraphes 1) et 2) ci-dessus, les documents suivants sont accessibles. Il s'agit de :

01. Courriel du 1 novembre 2021, document pour les analystes, 2 pages;
02. Courriel du 1 novembre 2021, liens vers nouveaux documents, 1 page;
03. Courriel du 2 novembre 2021, tableau des documents, 2 pages.

... 2

Vous noterez que, dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu de l'article 37 de la Loi.

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M<sup>me</sup> Tamima Derhem Gosselin, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel [tamima.derhemgosselin@environnement.gouv.qc.ca](mailto:tamima.derhemgosselin@environnement.gouv.qc.ca), en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Chantale Bourgault

p. j. 6

**De :** [Dupont-Hébert, Michèle](#)  
**A :** [Couillard, Line](#); [Bouchard, Chantal](#)  
**Objet :** RE: Document pour les analystes. V3 pour commentaires et discussion  
**Date :** 8 novembre 2021 15:48:00

---

Petit rappel concernant cette demande.

Je propose de commenter dans un document conjoint (si vous n'avez pas encore commencé !).  
Le document sera ici (à commenter en suivi des modifications) :

[X:\DOCUM\SEB\ESP\\_MENAC\LOI\\_REGLEMENT\LQE\1-Implication DR\\_EMV\Demandes PEHN2021](#)

Dans un dossier annexe se trouve le guide 2007 original si vous voulez y référer.

### **Disons, d'ici vendredi !? ;)**

Nous aurons la chance de l'ajuster ultérieurement au besoin si des informations complémentaires sont pertinentes ou si les orientations changent.

Merci.

### **Michèle Dupont-Hébert**

#### **Chargée de projet à la protection des espèces menacées ou vulnérables**

Direction de la protection des espèces et des milieux naturels  
Direction générale de la conservation de la biodiversité  
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Édifice Marie-Guyart, 4<sup>e</sup> étage, boîte 21  
675, boul. René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7  
[michele.dupont-hebert@environnement.gouv.qc.ca](mailto:michele.dupont-hebert@environnement.gouv.qc.ca)

---

**De :** Dupont-Hébert, Michèle

**Envoyé :** 1 novembre 2021 09:35

**À :** Couillard, Line <[Line.Couillard@environnement.gouv.qc.ca](mailto:Line.Couillard@environnement.gouv.qc.ca)>; Bouchard, Chantal  
<[Chantal.Bouchard@environnement.gouv.qc.ca](mailto:Chantal.Bouchard@environnement.gouv.qc.ca)>

**Objet :** Document pour les analystes. V3 pour commentaires et discussion

Bonjour mesdames,

Voici le guide d'accompagnement **préliminaire V3** destiné aux analystes MELCC-LQE. Pour le moment, il prendra la forme d'un PDF, ultimement, le souhait du PHEN est d'intégrer cela à un sharepoint...

Je vous laisse y jeter un coup d'œil et me faire part de vos commentaires. Il y a des références aux outils du CDPNQ donc valider si ce qui est inscrit est correct pour vous, si on doit diriger vers le sharepoint CDPNQ pour complément, etc...

Il faudrait rediscuter de ce point ou me faire des recommandations pour la suite.

Merci.

**Michèle Dupont-Hébert**

**Chargée de projet à la protection des espèces menacées ou vulnérables**

Direction de la protection des espèces et des milieux naturels

Direction générale de la conservation de la biodiversité

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Édifice Marie-Guyart, 4<sup>e</sup> étage, boîte 21

675, boul. René-Lévesque Est

Québec (Québec) G1R 5V7

[michele.dupont-hebert@environnement.gouv.qc.ca](mailto:michele.dupont-hebert@environnement.gouv.qc.ca)

## Derhem Gosselin, Tamima





---

**De:** Dupont-Hébert, Michèle  
**Envoyé:** 22 novembre 2021 15:25  
**À:** Couillard, Line; Lavoie, Gildo; Bouchard, Chantal  
**Objet:** Lien vers les divers documents en cours d'élaboration - ANALYSTES-EXTERNE-LEMV

Bonjour,

Comme convenu, voici le lien vers l'emplacement des documents en cours de production :  
[X:\DOCUM\SEB\ESP\\_MENAC\COMMUNIC\\_SENSIBILISATION\2-Outils de référence\\_2021](X:\DOCUM\SEB\ESP_MENAC\COMMUNIC_SENSIBILISATION\2-Outils de référence_2021)

Dans le dossier, il y a 4 principales sections :

-  1\_ANALYSTES
-  2\_EXTERNE
-  3\_LEMV-FORMULAIRE
-  Références

Certains documents utiles, dont le guide de 2007, se trouvent dans le dossier « Références ».

Les autres documents de travail se trouvent dans le dossier « ANALYSTES » : il y a l'original et celui initialisé **LC** (celui-là est juste pour Line pour le moment ;) donc on travaille dans l'autre.

Dans le dossier « EXTERNE », il y a le document de Gildo que j'ai renommé DOC\_EXTERNE\_v3. Vous pouvez ajouter vos commentaires en mode suivi des corrections dans ce document.

Concernant celui-ci, de mon côté je m'informe sur les différentes options pour diffusion. On en reparle le 3 décembre. Je vous acheminerai une convocation pour faire le point et identifier les « enjeux » (le cas échéant) et les prochaines étapes.

Merci !!

### Michèle Dupont-Hébert

#### Chargée de projet à la protection des espèces menacées ou vulnérables

Direction de la protection des espèces et des milieux naturels

Direction générale de la conservation de la biodiversité

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Édifice Marie-Guyart, 4<sup>e</sup> étage, boîte 21

675, boul. René-Lévesque Est

Québec (Québec) G1R 5V7

[michele.dupont-hebert@environnement.gouv.qc.ca](mailto:michele.dupont-hebert@environnement.gouv.qc.ca)

## Derhem Gosselin, Tamima

---

**De:** Dupont-Hébert, Michèle  
**Envoyé:** 2 novembre 2021 08:00  
**À:** Couillard, Line  
**Objet:** Tableau des documents

Salut Line,

Comme discuté, voici un tableau qui résume mes réflexions sur les outils à développer. À suivre...

Outils	Clientèle	Précisions sur le besoin	État d'avancement	Note
Guide d'accompagnement pour les analystes	Analystes LQE - PEHN	Procédure d'analyse, précision sur les rôles et responsabilités, attentes, outils	V3 complétée, en révision par Line et Chantal	art 37
Guide à l'intention des demandeurs d'autorisation LEMV-espèces	Demandeurs d'autorisation LEMV	Préciser les articles de lois, les attentes pour le traitement des demandes (documents demandés), le processus d'analyse d'une demande, les mesures de mitigations-les décisions, etc...	Un document préliminaire est disponible	art 37
Guide à l'intention des initiateurs de projet (considération des enjeux d'EFMVS floristiques)	Initiateurs de projet- CA- PÉIÉ- Certification industrielle-ETC.	Références utiles- consultation CDPNQ- Inventaires et prise de données/rapports- attentes (éviter-minimiser)- Si impact = LEMV	Document de travail en cours GL-MDH pour ÉIÉ	art 37
	CCEQ	Support aux inspecteurs		

**Michèle Dupont-Hébert**

**Chargée de projet à la protection des espèces menacées ou vulnérables**

Direction de la protection des espèces et des milieux naturels

Direction générale de la conservation de la biodiversité

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Édifice Marie-Guyart, 4<sup>e</sup> étage, boîte 21

675, boul. René-Lévesque Est

Québec (Québec) G1R 5V7

[michele.dupont-hebert@environnement.gouv.qc.ca](mailto:michele.dupont-hebert@environnement.gouv.qc.ca)